

en général, coûter environ \$30,000 par acre, à six pieds quatre pouces de profondeur de pierre cassée, pouvant filtrer deux millions et cinq-dixièmes de gallons de matières d'égouts par acre, par jour. On réalise ainsi une économie de \$34,000, en procédant à la désinfection à la fin plutôt qu'au début des opérations.

Ces articles ont été écrits dans le but de jeter, si possible, plus de lumière sur toute la question de la pureté première des eaux de surface au Canada. J'ai, sur l'à-propos, dit un mot du projet de loi. Comme je l'ai démontré par le chiffre des décès dus à la fièvre typhoïde, la nécessité d'une action immédiate a été traitée clairement, et parfaitement illustrée d'exemples tangibles. J'ai aussi esquissé la possibilité d'adopter des méthodes et des mesures qui régleraient la situation.

Cependant, le public, à qui s'adressent ces lignes, est le maître de la situation. Il doit trouver les fonds voulus ou souffrir les conséquences de sa négligence. Les lois concernant la santé publique, à moins d'être comprises et admises par les citoyens comme étant nécessaires au public, n'auront que peu ou aucun effet.

Allons-nous, en qualité de citoyens canadiens, continuer à subir la honte d'être la deuxième nation sous le rapport du taux le plus élevé de mortalité causée par la fièvre typhoïde? Permettrons-nous que l'on transforme en dépotoirs et en égouts ouverts nos majestueux lacs et nos magnifiques rivières? Pas du tout. Sous ce rapport, en notre qualité individuelle, nous ne pouvons que diriger nos énergies en vue d'obtenir l'unité d'action dont les fruits seront des lois efficacement mises en vigueur et, en général, bienvenues.